

# Déclaration de politique communale

---

## DOUR 2019-2024 : POURSUIVRE ENSEMBLE LE CHANGEMENT

### Une gestion rigoureuse au service d'une action politique ambitieuse

En 12 ans le paysage communal dourois s'est complètement métamorphosé. Notre commune s'est dotée d'outils indispensables à l'amélioration du cadre de vie de chaque Douroise et de chaque Dourois : deux crèches communales modernes et accueillantes, un Belvédère rénové et attractif, d'anciens sites industriels dépollués à Elouges et à Dour, de nombreuses rues et trottoirs rénovés à Dour, Elouges, Petit Dour et Wihéries, des logements sociaux rénovés et plus accueillants, l'amorce d'un processus de rénovation urbaine du centre-ville qui débutera dans quelques semaines par le Parc Communal et le désenclavement du grand parking de la Place, la mise en place d'un plan communal de développement rural qui permet l'actuelle rénovation du cœur de Wihéries et dans quelques mois la création d'un lien cyclable entre Blaugies, Petit Dour et Dour via le chemin d'Offignies rénové, une gestion responsable et efficace des déchets ménagers qui fait figure d'exemple dans le Hainaut, des écoles où les travaux d'amélioration se succèdent à bon rythme... Ces exemples concrets illustrent parfaitement la dynamique insufflée depuis 12 ans grâce à une autonomie communale retrouvée et des finances désormais saines et sous contrôle.

Nous souhaitons poursuivre ensemble le changement !

Même si les nombreux chantiers nécessaires ne facilitent pas le quotidien des Dourois(es), il s'agit d'un mal aujourd'hui pour un mieux demain.

Nous devons plus que jamais avoir de l'ambition pour notre commune. Cette ambition, nous continuerons à l'assumer pour améliorer le cadre de vie de nos concitoyen(ne)s et cela, dans chacun de nos villages.

Les défis de la majorité reconduite ne manqueront pas ! C'est avec persévérance que les élus humanistes et libéraux poseront des actes concrets et mèneront des projets citoyens, tout en conservant la maîtrise totale des finances communales.

Outre une gestion quotidienne rigoureuse, les priorités du collège s'articuleront autour de fiches dont nous vous présentons ci-dessous les éléments principaux. La liste qui suit n'est pas exhaustive.

## PRIORITE 1 : Organiser la participation citoyenne et la mobilisation des forces vives.

Notre majorité sera de nouveau une majorité de proximité, une majorité à l'écoute, disponible et centrée sur les préoccupations du citoyen.

Nous mobiliserons les forces vives qui font la richesse de notre commune et cela à travers plusieurs forums permanents : commerçants, aînés, enfants, jeunes, sportifs, monde culturel, personnes moins valides, projets de quartiers... Ces forums permanents seront déclinés sur le web.

La mobilisation passant avant tout par l'information, nous développerons le réseau d'alerte SMS et courriels afin de diffuser rapidement et efficacement une information d'intérêt général, une invitation une situation de crise.

Notre majorité souhaite soutenir les habitants qui veulent s'engager dans des projets collectifs en faveur de l'environnement, du développement durable ou de la cohésion sociale dans leur quartier.

Nous développerons le volontariat en support à certains services : Sensibilisation et éducation à l'environnement, éducation à la nature, gestion des déchets et propreté publique (grandes opérations citoyennes de nettoyage), création de potager (s) collectif(s), mise en place de composts de quartier, projets axés sur l'alimentation durable, sensibilisation au tri, promotion des artistes locaux, mise des connaissances au service des citoyens ...

## PRIORITE 2 : Relever le défi du centre de Dour.

Outre les travaux prévus (le parc en 2019, les parkings en 2020 et la grand-rue en 2021), se pose la question de l'usage des bâtiments des axes commerciaux du centre-ville (Point du jour, Grand-rue, Grand Place, Trichères).

En effet, l'affectation quasi exclusive des bâtiments à l'usage de commerces ne correspond plus à la réalité du centre d'une commune comme la nôtre. Un bâti vieillissant implique des rénovations/reconstructions avec un volet commercial facultatif et une densification de l'habitat. Nous devons trouver des partenaires privés afin de rénover le bâti de ces rues avec un objectif résidentiel et de commerce de proximité.

Sans exclure la voiture, notre centre-ville devra privilégier les liaisons cyclo-piétonnes. Cette impulsion en faveur d'une « mobilité douce » sera un élément central de la rénovation urbaine du centre-ville : rénovation et attractivité du parc, rénovation de la ruelle du mur troué, rénovation de la rue grande, rénovation du parking rue général Lemans et lien piéton avec l'école du centre,...

En matière de stationnement, nous doterons de revêtements perméable et de qualité les parkings créés ces dernières années (parking « Dour Centre-Ville », parking rue

Général Leman » avec connexion piétonne vers l'école du Centre). Enfin, nous procéderons à l'assainissement de l'ancienne « maison du jouet » où nous créerons des places de stationnement à durée limitée.

La création du nouveau quartier de « l'îlot de la brasserie » à proximité des rues du Peuple, F. Masson et A. Danhier, reste un objectif que nous activerons via une procédure SAR. Dans la même logique nous travaillerons sur l'espace de la Place Verte et de l'ancien GB (La création d'une filiale ad hoc de la RCA sera un atout supplémentaire).

En matière de commerce en centre-ville, nous encouragerons l'installation de nouveaux commerces par l'exonération des taxes sur les enseignes publicitaires et la force motrice pendant les 3 premières années d'activités.

### PRIORITE 3 : Evaluer et améliorer la gestion des déchets.

Pour son système de gestion des déchets, Dour est devenue l'une des communes durables de la province du Hainaut.

Huit ans après sa mise en place, nous réaliserons en 2019 une évaluation du système pour ensuite proposer dans la foulée une intégration de diverses données nouvelles telles que le P+, le compostage, la collecte des encombrants (RECYTROC),...

Le projet commune « zéro déchets » sera renforcé de façon à éviter à la source l'apparition de déchets potentiels évitables (emballages, gaspillage, gaspillage alimentaire, seconde main...).

L'objectif sera de tendre vers une moyenne de 80 kg/an/hab de déchets envoyés en incinération en 2021. Pour ce faire, nous insisterons sur les initiatives de sensibilisation dans nos écoles, auprès de nos concitoyens et plus particulièrement des personnes fragilisées et des nouveaux habitants.

Nous poursuivrons l'amélioration des infrastructures en veillant à la rénovation en profondeur de notre « recyparc » et étudierons l'opportunité de développer notre propre unité de biométhanisation de la fraction organique de nos déchets.

### PRIORITE 4 : Une bibliothèque axée sur le numérique, les services et les savoirs !

Soutenu par des fonds européens, ce projet consiste en la construction d'un nouveau bâtiment qui abritera notre bibliothèque communale ainsi qu'un centre de télétravail. L'ensemble étant résolument conçu en tenant compte des dernières avancées technologiques en matière de bureautique informatisée et de numérique.

Cette bibliothèque du futur sera notamment une magnifique opportunité pour nos étudiants. En France, ce type d'infrastructure est adossée aux universités d'excellence. Le centre de télétravail pourra apporter une aide importante pour les candidats – jeunes entrepreneurs (PME & TPE). Espérons qu'un vivier de startups potentiellement génératrices d'emplois s'y développera. Un bureau d'étude spécialisé dans la vision durable s'est chargé de la conception de l'infrastructure avec pour objectif l'efficacité énergétique rationalisée. L'énergie sera fournie via un dispositif de géothermie peu profonde de manière à chauffer l'hiver et climatiser l'été presque sans dépense énergétique.

La localisation permettra de rentabiliser l'utilisation du parking Grand Place et de créer une entrée directe entre ce parking et la rue Emile Estievenart.

Outre un bâtiment construit dans le respect de normes nouvelles, dites haute qualité environnementale, notre bibliothèque sera engagée dans le numérique, sans délaisser le papier, pour garantir l'accès à tous les savoirs, pour tous. Aujourd'hui, le numérique a pris une place essentielle, voire prépondérante, dans la production, la diffusion, et la mise à disposition des savoirs. La vision la plus réaliste serait une cohabitation croisée entre le numérique et le papier pour que ces deux formats se complètent.

Grâce à ses équipements high-tech et à un environnement qui favorisera le travail collaboratif, notre bibliothèque offrira aux étudiants le cadre et les outils nécessaires à la réalisation de leurs projets.

## [PRIORITE 5 : Reverdir Dour : faire de nos villages des espaces arborés et productifs](#)

Notre objectif restera de protéger et développer la biodiversité et la nature pour offrir aux habitants de notre commune un cadre de vie durable, propre et beau.

Parallèlement aux actions visant à conserver et améliorer le patrimoine naturel menées par notre PCDN, la majorité lancera en 2019 l'opération « Un arbre de bienvenue pour chaque nouveau-né ».

L'objectif fixé sous cette nouvelle mandature sera : 1000 arbres d'espèces différentes indigènes ornementales et fruitières.

Celui-ci sera atteint en partie en verdurant les espaces publics mais aussi en créant de nouveaux jardins et vergers collectifs. Nous proposerons un accompagnement pour tout groupe de citoyens qui voudrait créer un jardin ou verger partagé ou collectif.

Nous mettrons les moyens nécessaires au fleurissement de notre commune et plus précisément aux entrées de nos villages.

## PRIORITE 6 : Une autoroute vélo et des liens cyclables vers les quartiers.

En matière de mobilité, le développement du réseau cyclable sera une priorité de la prochaine mandature.

La ligne 98 qui vient d'être prolongée jusque Roisin et le Caillou qui bique sera une nouvelle fois prolongée jusqu'à Autreppe et ensuite vers la France. Les tronçons complets de Roisin à Mons et de Quièvrain à Mons seront éclairés (LED), rénovés et connectés avec les villages et les gares de Thulin, Boussu, St-Ghislain et Mons pour devenir l'épine dorsale du développement de l'usage du vélo au quotidien.

De cette manière, Le Ravel, atout majeur pour les loisirs actifs, deviendra « l'autoroute » vélo vers l'école et le travail.

Sur notre commune, notre objectif sera d'améliorer les connexions vers les Ravel. A cet effet, nous envisageons de :

- Connecter la cité St Odile et le Ravel;
- Connecter le carrefour rue Béatam/rue de Là-Haut et le Ravel;
- Connecter ensemble les deux Ravel qui traversent notre commune à hauteur du chemin des 34 (entre l'ancienne gare de Wihéries et le Centre sportif d'Elouges);
- Créer un lien entre le village de Wihéries et le Ravel en aménageant le large trottoir entre la rue des Chênes et la rue de la gare de Wihéries.

Enfin, il est impératif de développer davantage de pistes cyclables sur notre territoire. Au cours de cette nouvelle mandature, nous envisageons de :

- Créer une piste cyclable, majoritairement en site propre entre les places de Petit Dour et de Blaugies vers Dour parallèlement à la route d'Offignies (acquisition de terrains terminées, travaux en 2019, financement déjà acquis);
- Créer un lien cyclable entre Petit-Dour et Frameries (projet conjoint)
- Rénover la piste cyclable entre Petit Dour et Colfontaine (via "Marie Boulette »).

## PRIORITE 7 : Une commune plus inclusive misant sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Tout au long de cette mandature, nous veillerons à prendre des dispositions pour renforcer les initiatives en matière d'intégration et d'autonomie des personnes porteuses d'un handicap.

Dans cet objectif, notre attention se portera sur les initiatives visant :

- le maintien à domicile;
- l'accessibilité aux logements, aux bâtiments publics, aux commerces;
- une meilleure offre en mobilier urbain (bancs,...);
- des déplacements plus faciles dans nos rues;
- l'accès dans nos crèches et nos écoles d'enfants porteurs d'un handicap (avec renforcement de la formation du personnel);
- un meilleur accès aux activités sportives et culturelles.

### PRIORITE 8 : Vivre en sécurité.

La centralisation sur notre territoire des multiples services de notre zone de police a permis de renforcer la proximité «citoyen-policien» et d'accroître leur disponibilité au cœur des quartiers. La visibilité des agents de proximité doit néanmoins être renforcée.

Les nouvelles technologies doivent seconder les fonctionnaires de police dans leurs nombreuses missions. Aussi, nous poursuivrons l'acquisition et l'installation de caméras de surveillance sur notre territoire et nous nous doterons d'un «radar amovible» répressif.

Une mobilité plus responsable pour des rues plus sûres !

Au cours de cette dernière mandature, des centaines de milliers d'euros ont été engagés pour améliorer les voiries, sécuriser les abords des écoles et créer à plusieurs endroits des chicanes, giratoires, zones d'évitement striées et autres dispositifs de ralentissement.

Malgré ces nombreux aménagements, le comportement de certains automobilistes constitue une nuisance majeure pour toute la population.

Pour lutter contre ces comportements irresponsables, nous investirons massivement dans le contrôle du respect de la vitesse en agglomération, par la mise progressive des rues de notre commune sous surveillance 24h/24 par RADAR TRONÇON et caméras ANPR (caméras permettant la reconnaissance des plaques d'immatriculation). Les radars ainsi installés seront clairement visibles et annoncés. L'objectif sera de faire ralentir dans les quartiers, pas de délivrer un maximum de PV.

Il s'agira d'une zone tolérance zéro «50km/heure" sur l'ensemble du tronçon entre l'entrée et la sortie de l'agglomération. L'investissement cofinancé par la Wallonie se fera progressivement dès cette année. Si nécessaire le dispositif pourra être adapté pour des tronçons plus stricts qui seraient ramenés à du 30km/heure.

Nous envisagerons également d'abroger tous les stationnements alternatifs qui impliquent des changements de côté les 01 et 15 de chaque mois (sauf dans certains cas exceptionnels). En remplacement, des îlots fixes de stationnement seront créés afin de former des chicanes naturelles mais aussi de maximiser les possibilités de stationnement pour les riverains.

Enfin, à proximité de chaque école, nous terminerons les aménagements de sécurité déjà bien avancés et nous établirons un Plan de déplacements scolaires en concertation avec les enseignants et les parents.

### PRIORITE 9 : l'enseignement à Dour : poursuivre et viser une école de la qualité, de l'excellence et de l'innovation.

En matière d'infrastructures, au cours des deux dernières mandatures, nous avons réalisé de nombreux travaux de rénovation de nos écoles. Nous poursuivons celles-ci (notamment les travaux à vocation énergétique), nous mettrons l'accent sur la réfection des cours de récréation et nous doterons l'école de Blaugies d'une salle de gymnastique.

Au niveau pédagogique, le learning center sera un atout indéniable pour faciliter les apprentissages et réduire la fracture numérique. Les projets pédagogiques menés au sein de nos écoles seront poursuivis (immersion en anglais, projets de développement socio-culturels, classes d'eau du Belvédère,...) avec un focus sur le développement durable et le respect de l'environnement (jardins dans les écoles, hôtels à insectes, sensibilisation accrue au tri des déchets, alimentation saine,...).

Nous développerons les collaborations avec l'école des jeunes sapeurs-pompiers (formation aux premiers secours par exemple) et les autres établissements scolaires présents sur notre territoire (notamment via le centre culturel).

Par ailleurs, nous mettrons en œuvre un maximum d'initiatives (tant matérielles que pédagogiques) visant à accueillir dans les meilleures conditions, les enfants porteurs d'un handicap (école inclusive).

A proximité de certaines de nos écoles, la mobilité étant souvent problématique aux heures de rentrée et de sortie des classes, nous mènerons des expériences pilotes de « rue scolaire ».

### PRIORITE 10 : Une politique de cohésion sociale et de soutien aux plus démunis

Faire reculer les difficultés sociales sur notre commune, rendre "Dour" + "solidaire" + "humaine".

La commune consacre des moyens importants à la politique sociale et notamment à son CPAS. Afin de générer des économies substantielles, nous travaillerons à un rapprochement et à une fusion des services de la commune et du CPAS.

Dans le contexte de crise économique et sociale que nous connaissons, le CPAS mettra tout en œuvre pour assurer aux personnes et aux familles, le soutien nécessaire : Revenu d'Intégration Sociale-Médiations de dettes-Insertion Socio-Socio-Professionnelle-Fonds énergie-allocations chauffage...

Nous aurons la volonté d'intensifier les collaborations «Commune-CPAS-PCS-Logis dourois» et plus largement celles associant l'ensemble des acteurs œuvrant dans les matières sociales de notre territoire. L'objectif étant de garantir un accueil de qualité, une écoute discrète pour offrir une aide adaptée et personnalisée aux personnes en difficulté.

Nous intensifierons la politique de réinsertion socio professionnelle par la mise à l'emploi, la diversification de filières de formation adaptée aux besoins des employeurs de notre région. Celle-ci doit être un réel moyen de réinsertion et non une simple solution pour récupérer des droits ou des allocations de chômage.

La construction d'un nouveau home en partenariat avec le privé et/ou l'associatif privé sera finalisée. Nous y prévoyons une cuisine centrale "Green Deal Alimentation" pour la préparation des repas chauds des résidents, pour le service à domicile ainsi que pour les crèches, les écoles et la plaine de vacances de l'entité.

Nous poursuivrons la collaboration avec les commerces alimentaires de la commune dans le cadre des initiatives locales d'aide alimentaire de la Croix Rouge (limitation du gaspillage alimentaire).

Nous mettrons en place un plan de lutte contre les violences conjugales et familiales. Ce plan sera construit en 2019 avec les opérateurs de terrains.

Enfin nous créerons un prix annuel permettant de mettre en valeur les actions de volontariat et de solidarité développées sur la commune. Au même titre que les mérites sportifs annuels, nous créerons les mérites du cœur !

## [PRIORITE 11 : La politique des Aînés et la promotion / prévention de la santé](#)

L'allongement de l'espérance de vie nous incite à être attentif aux besoins spécifiques des seniors de notre commune.

Nous veillerons à améliorer leur bien-être et leur quotidien en leur évitant l'isolement et en favorisant une dynamique d'échanges et de rencontres entre les générations.

Nous souhaitons élargir les services offerts aux plus âgés en matière de maintien à domicile (autonomie).



Nous continuerons à développer le « Centre de jour » en diversifiant ses activités et ses animations. A ce sujet, nous renforcerons la communication du programme proposé aux aînés.

Enfin, nous développerons des synergies entre les maisons de repos de l'entité (activités culturelles, accès au site du Belvédère,...).

Sur les aspects relatifs à la santé, nous envisageons de renforcer l'information portant sur toutes les formes d'accès aux soins de santé et sur la médecine préventive (O.N.E, ...)

Nous organiserons des campagnes de sensibilisation dans les écoles sur certaines maladies (diabète, cholestérol, malnutrition,...)

Nous mettrons tout en œuvre pour permettre le passage d'un « bus santé » dans les villages et les cités.

### [PRIORITE 12 : Un green deal Alimentation à Dour.](#)

Nous souhaitons favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

Le premier projet consistera à faire en sorte que les denrées des repas proposés dans les cantines scolaires, les crèches et au CPAS soient d'origine locale et si possible bio. Nous fixerons le premier objectif à 30% de produits locaux dont 1/3 de produits bio. Les cahiers des charges seront adaptés en conséquence.

Les emballages et les plastiques disparaîtront également progressivement de nos écoles et de nos services (contenants alimentaires de cuissons et de réchauffe, bouteilles, pailles, gobelets, tasses,...).

La lutte contre le gaspillage alimentaire sera intensifiée, avec la possibilité étendue à la restauration collective et à l'industrie agro-alimentaire de faire des dons alimentaires.

Nous négocierons avec les restaurateurs pour la fourniture systématique des restopacks.

### [PRIORITE 13 : Un plan pour la performance énergétique et une utilisation durable et responsable des ressources naturelles.](#)

Nous proposerons dans les 12 prochains mois nos engagements et actions concrètes pour un plan d'économie d'énergie (programme RenoWatt) et d'eau.

Ceci concernera les bâtiments du patrimoine immobilier communal : Ecoles, les clubs sportifs, les bâtiments de notre Administration. Nous étudierons aussi la faisabilité d'un projet de production d'énergie solaire sur l'un de nos sites communaux et le forage d'un puit de captage d'eau de la nappe phréatique sur le site du Belvédère.

## PRIORITE 14 : La rénovation douce des trottoirs.

En matière de réfections des voiries et des trottoirs, la majorité maintiendra son effort d'investissement dans les différents villages de notre entité.

Outre les grands projets de rénovation totale (égouttage, voirie et trottoir), nous allons répondre à la demande de nos concitoyens pour les réparations ponctuelles sur les trottoirs. Une équipe spécialisée sera créée à cet effet.

## PRIORITE 15 : Un nouveau plan communal de mobilité (PCM) visant à plus de sécurité et à une meilleure mobilité (2019)

Le dernier Plan Intercommunal de Mobilité (PICM) des communes de Dour, Boussu, Frameries, Quaregnon et Colfontaine date de 2009.

Depuis, de nombreux projets ont été mis en œuvre sur le territoire dourois. La création d'un giratoire à la place des Martyrs, la rénovation de la rue de Boussu, le futur contournement de Dour, le réaménagement complet de la rue d'Elouges, la mise en place d'aménagements de sécurité aux abords des écoles et la mise en œuvre de projets facilitant les modes de déplacements doux ont permis d'atteindre les objectifs définis dans ce PICM.

L'évolution de la mobilité durant ces dix dernières années ainsi que les nombreux projets d'envergure déjà concrétisés ou à venir tels la rénovation du site du Belvédère, la construction du learning center, la reconversion de l'ancien site des Câbleries en un important centre commercial ou encore les projets de construction de nouveaux logements (Champs de la Gayolle, îlot de la brasserie, ...) nécessitent de mener une réflexion poussée sur les différents modes de déplacement des usagers au travers de l'élaboration d'un nouveau Plan Communal de Mobilité (mission de l'auteur de projet subsidiable à hauteur de 75% par la RW).

## PRIORITE 16 : Le logement et le logement public.

Nous multiplierons les interventions sur notre parc immobilier afin notamment de réduire les coûts énergétiques (travaux d'isolation, d'installation de chaudières performantes,...) mais aussi en veillant à l'amélioration du cadre de vie de nos résidents (réfection des trottoirs, embellissement des espaces publics).

Nous encouragerons l'accès à la propriété en poursuivant notre politique volontariste de vente de logements sociaux.

Au niveau de l'offre de logements privés, en étroite collaboration avec les services de police, nous intensifierons notre chasse aux marchands de sommeil et aux domiciliations fictives afin de garantir à chaque Dourois un logement décent.

## PRIORITE 17 : Le Sport :

En matière d'infrastructures sportives, l'offre s'est largement étoffée ces dernières années.

Néanmoins, nous envisageons de :

- Créer deux terrains de tennis couverts sur le site du Belvédère.
- Remplacer le revêtement de sol du Centre Sportif d'Elouges.
- Rénover et/ou remplacer les aires multisports présentes dans nos cités.
- Aménager nos RAVEL en vue d'y développer le « sport loisir » (éclairage, revêtement spécifique pour les cavaliers,...)
- Faciliter l'accès à nos infrastructures sportives pour les P.M.R.
- Pérenniser l'organisation de stages sportifs pendant toutes les vacances scolaires.
- Organiser des initiations sportives, proposées par les clubs dourois, dans les écoles.
- Organiser des formations aux premiers secours pour les entraîneurs des clubs sportifs.

## PRIORITE 18 : La Culture

Depuis 2007, nous mettons l'accent sur un vrai projet culturel diversifié : conseil d'orientation, délocalisation des activités culturelles, spectacles de rue, partenariats avec les artistes locaux, génération RAVEL, expositions à profusion,... .

Les activités proposées par la bibliothèque communale ne cessent de se développer : expositions, petits-déjeuners et soirées littéraires, stages linguistiques,... Nous sommes donc tenus de proposer à ses habitués un espace plus important et novateur.

Tout au long de cette nouvelle mandature, nous veillerons à maintenir ces projets et à développer de nouvelles manifestations afin de faire revivre nos villages.

Parmi ces nouveautés, soulignons :

- Le Petit Montmartre : avec la bibliothèque, il s'agira de promouvoir nos artistes peintres. Un dimanche de mai, à Blaugies, quelques dizaines de peintres exposeront leurs œuvres et nous feront profiter de leurs techniques.
- Les fêtes de la musique : sur le même principe que le festival de rue « Les Tornades », les cours et ruelles d'Elouges seront mises à disposition de nos musiciens.

Grâce au PCDR, nous ferons du musée Mulpas un espace muséal de promotion du patrimoine local.

### PRIORITE 19 : Après le Belvédère, le four à chaux : la poursuite de la renaissance d'un autre site exceptionnel.

La mission d'assainissement à présent terminée, ce site voit chaque we, de nombreux amoureux de la plongée y chausser leurs palmes.

Parfaitement géré par le club «Hainosorus Boussu-Doun», nous y développerons un centre de loisir axé sur le sport aventure.

### PRIORITE 20 : Rénovation urbaine d'Elouges.

Elouges aussi bénéficie d'une opération de rénovation urbaine !

Ratifiée lors du conseil communal du 20 décembre 2010, cette opération est envisagée dans le quartier du Monceau (rue de Là-Haut, rue de la Paix, rue Courteville, chemin des 34 et, en partie, les rues de la Fontaine, du Commerce, de la Grande Veine et de la gare de Wihéries).

Par cette opération, nous visons à répondre aux problèmes de dégradation du milieu urbain de ce quartier, à améliorer la qualité des logements, le cadre de vie en général et à renforcer la cohésion entre habitants.

Cette opération inclus évidemment la participation de la population. Cet aspect participatif est très important à nos yeux.

A l'horizon 2020, nous devrions débiter les premières améliorations des espaces publics et du logement.

### PRIORITE 21 : Cœurs de village d'Elouges et de Wihéries.

Ces deux dossiers d'envergure sont envisagés dans le cadre du PCDR. Le Programme Communal de Développement Rural permet de mettre en oeuvre des projets concrets dans les zones rurales de notre commune sur base de proposition formulées par les citoyens.

A Wihéries, les travaux du coeur de villages visent à renforcer les liens entre les principaux espaces de référence du village grâce à un réaménagement complet des cheminements piétonniers. Dans ce cadre, nous rénoverons la place de l'Eglise, la rue de l'Eglise, la Place du jeu de balle, le Parc du village et nous réaménagerons le carrefour des rues Basse et du Quesnoy.

A Elouges, le projet a déjà fait l'objet de plusieurs réunions citoyennes. Il ciblera la grand-place, le square des combattants, le parvis de l'église et la ruelle du cimetière.

Dans ce cadre, le stationnement sera réorganisé sur la place du village, des espaces de convivialité seront créés, du mobilier urbain de qualité sera implanté et le parvis de l'église sera rénové.

### PRIORITE 22 : Le Bien-être de nos animaux.

Nous soutiendrons l'asbl active sur le territoire communal afin de poursuivre la campagne de stérilisation des chats et développer d'autres initiatives en ce qui concerne les animaux de compagnie.

Nous favoriserons les synergies entre les divers acteurs de terrain afin de garantir le bien-être animal (police, constatateur, inspecteur de la RW, citoyens, ASBL,...).

Nous organiserons tous les 2 ans une « Quinzaine du Bien Etre Animal" avec des animations et différentes actions de sensibilisation impliquant tous les acteurs communaux.

Nous créerons une page facebook pour faciliter le signalement d'un animal perdu.

Nous organiserons avec un réseau de « familles d'accueil » la possibilité de garder quelques temps des animaux perdus afin d'éviter un transfert trop rapide vers la SPA.

Nous apporterons un soutien au développement du centre d'éducation canine récemment ouvert à Petit Dour.

### PRIORITE 23 : la paix fiscale.

En matière de fiscalité communale qui touche les citoyens, nous continuerons à privilégier une politique n'alourdissant pas ce type de prélèvement (sauf pour les immeubles inoccupés de longue durée et qui nuisent à l'environnement urbain).

### PROJET 24 : Les jumelages.

Notre majorité renforcera ses liens avec Bavay à travers des projets communs.

Par ailleurs, un jumelage entre Dour et une commune de la région des Abruzzes se profile à l'horizon. Il est une évidence lorsqu'on sait que la majorité des italiens dourois émanent de cette région.

Des liens multilatéraux établis entre les deux communes reposeront sur un passé, des intérêts communs ou encore des similitudes de développement.

Ce sera l'occasion de brassage de population, dans un climat de confiance et dans une ambiance de convivialité.

### PRIORITE 25 : Les cimetières

Nous continuerons l'entretien régulier et l'embellissement de nos cimetières pour favoriser le recueillement.

Nous poursuivrons aussi leur mise en conformité ainsi que la mise en valeur de nos monuments et notre patrimoine.

Le projet de verdurisation des cimetières sera mis en œuvre sur l'ensemble de ceux-ci.

### PROJET 26 : Les commerces

La majorité aura pour objectif de créer un contexte favorable aux commerces, à leur implantation et à leur développement dans le centre de Dour comme dans nos villages.

Elle favorisera le commerce de proximité et fera la promotion des marchés.

Elle maintiendra également un système de compensation pour des commerçants pénalisés durant des travaux et renforcera l'accompagnement systématique de toute personne désireuse de créer son activité à Dour.

### Conclusion :

Mesdames et Messieurs les Conseillers, Chères Douroises, Chers Dourois,

Voici donc l'aventure audacieuse et ambitieuse que le nouveau collège communal mettra en œuvre ces 6 années à venir.

Sans détours, cette belle aventure identifie les enjeux et les défis majeurs de notre commune, celle que nous aimons tant.

Se fixer des objectifs à 6 ans n'est pas chose aisée. C'est la raison pour laquelle ce programme de politique communale, cohérent, clair et fédérateur connaîtra très certainement des ajustements en cours de mandature.

Ces actions concrètes, ce n'est qu'ensemble que nous parviendrons à les cristalliser afin d'améliorer le quotidien de chaque Douroises et de chaque Dourois.

Alors conseillers de l'opposition et de la majorité, nous comptons votre rigueur, votre esprit d'entreprise et votre vision constructive parce que... Dour le vaut bien !